



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002412

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Logistique de production

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2011, est proposée à l'IUT de Bourges. Elle prépare à la prise de responsabilités organisationnelles et d'encadrement. Les métiers visés sont : responsable logistique interne, responsable d'unité de production, logisticien, responsable en organisation industrielle, technicien méthode, responsable gestion de production. Le diplôme est accessible aux titulaires de DUT secondaires et tertiaires et largement aux BTS industriel et BTS transport ainsi qu'aux L2 « Sciences et techniques », sans parcours spécifique mis en œuvre pour intégrer la formation. La position dans l'offre de l'établissement n'est pas précisée mais le contexte régional évoque un soutien de cette formation au travers des appuis des pôles de compétitivité de la région « Centre ».

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	95 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	5 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	85 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur ENSAM lequel s'appuie sur une équipe pédagogique composée de PRAG, de PRCE et de professionnels. L'organisation générale de la formation montre un pilotage qui fonctionne avec un conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas précisée. Les partenariats professionnels sont indiqués essentiellement sur la gestion de projet et la qualité. Cette formation montre une insertion professionnelle satisfaisante associée à une poursuite d'études limitée.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle.
- L'accès au diplôme par contrat de professionnalisation et par la voie de l'apprentissage.



- Point faible :
  - Une faible contribution des enseignants-chercheurs.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il est impératif pour l'établissement d'augmenter la participation des enseignants-chercheurs afin de pouvoir faire bénéficier les diplômés de l'apport des transferts de savoirs et compétences liés à la recherche dans le secteur concerné.